

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Hauts-de-Seine

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

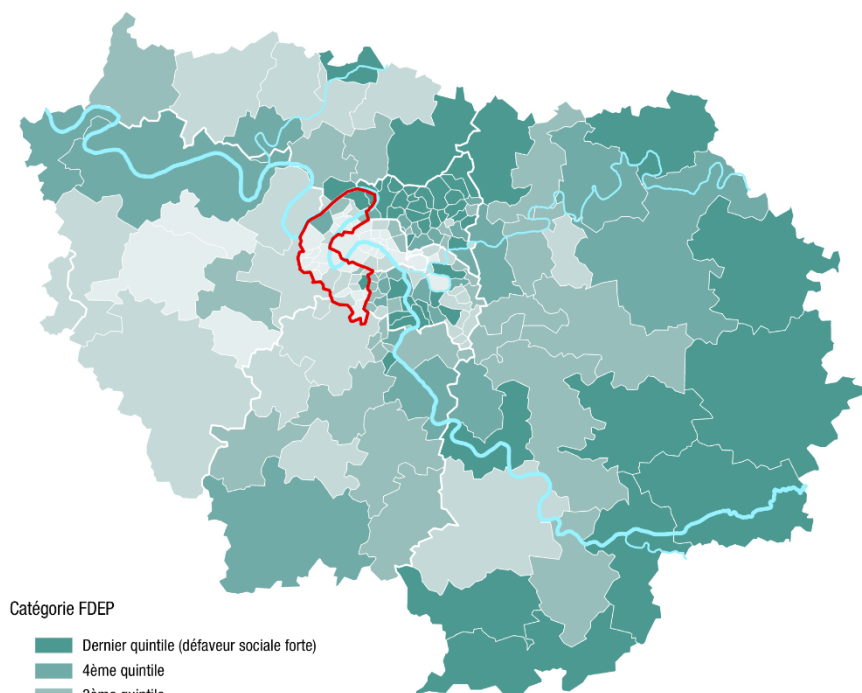
Contexte socio-démographique

Troisième département le plus peuplé d'Île-de-France, la population des Hauts-de-Seine augmente à un rythme proche de celui de la région, entre 2017 et 2023 + 0,5 % en moyenne par an, dû à son solde naturel (naissance - décès) positif. Le département compte 1,6 enfant par femme en 2024 (1,7 à l'échelle régionale).

D'ici 2035, l'excédent naturel contribuerait nettement à l'évolution de la population et viendrait contrebalancer un solde migratoire déficitaire.

Malgré des disparités marquées entre les territoires des Hauts-de-Seine, le département est plutôt socialement favorisé : le niveau de vie médian est supérieur de 20 % à la moyenne régionale en 2023 (revenu médian de 33 790 € vs 28 210 €). Plus de 48 % des actifs sont cadres ou professions intellectuelles supérieures. En 2023, 42,2 % des ménages sont des personnes vivant seules (39,8 % en Île-de-France).

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissements et communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)



Méthode de discrétisation : Quintiles sur les effectifs de population

© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS-IdF, 2026
Sources : Insee RP 2023, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal 2 2023 - Exploitation ORS-IdF

1 654 712 habitants
soit 9 425 hab/km²

4 intercommunalités



13,3 %
de la population régionale



Indice de vieillissement 2023
65,1 personnes âgées ≥ 65 ans
pour 100 jeunes < 20 ans



Taux de natalité 2025
11,6 pour 1 000 habitants

Etat de santé

Vue d'ensemble

Les hommes et les femmes des Hauts-de-Seine ont les plus fortes espérances de vie à la naissance par rapport aux autres départements de la région avec 83,2 ans pour les hommes et 87,6 ans pour les femmes en 2025 (respectivement 82 ans et 86,5 ans en Ile-de-France).

Les indicateurs de mortalité du département sont meilleurs pour les hommes comme pour les femmes par rapport à la moyenne régionale et sont parmi les plus faibles d'Ile-de-France que ce soit la mortalité générale, la mortalité prématurée ou la mortalité évitable par actions de prévention.

Mortalité pour la période 2019 et 2023

Taux standardisé pour 1 000 habitants	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	10,3	6,6	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	3,8	1,9	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée(<65 ans)	1,7	1,0	2,1	1,1	2,4	1,2

Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Hauts-de-Seine et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

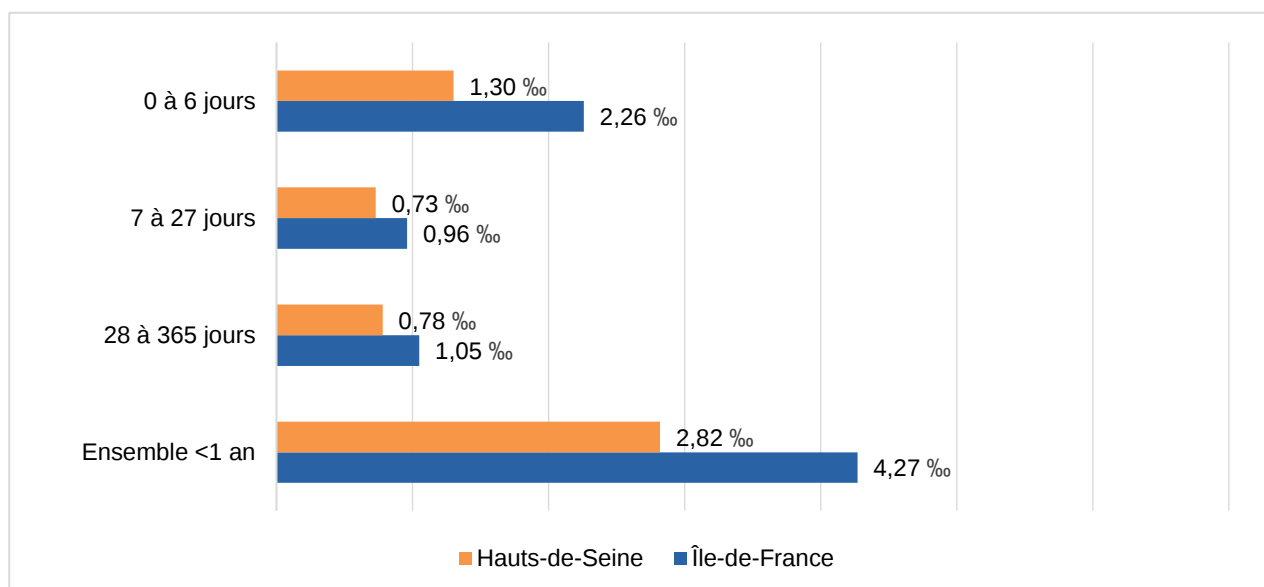
Périnatalité

Les indicateurs de santé périnatale dans les Hauts-de-Seine sont globalement plus favorables que ceux observés en moyenne en Île-de-France. Le taux de prématurité (naissances avant 37 semaines de grossesse) est inférieur à la moyenne régionale (6,6 % contre 7 %). De même, la part de la grande prématurité (naissances avant 33 semaines d'aménorrhée) est légèrement plus faible dans les Hauts-de-Seine (1,3 % contre 1,4 %).

Le diabète gestationnel y est également moins fréquent, avec un taux de 12,4 % contre 14,9 % au niveau régional. Cet indicateur témoigne d'une situation relativement favorable en matière de suivi des grossesses et de prévention des risques maternels.

Enfin, la mortalité infantile constitue un point particulièrement positif du profil périnatal du département. Avec un taux de 2,8‰, les Hauts-de-Seine se situent très en-dessous de la moyenne francilienne (4,3‰).

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

Dans les Hauts-de-Seine, près de 54 000 personnes sont prises en charge pour une maladie psychiatrique. Les taux de prise en charge pour maladies psychiatriques et troubles dépressifs sont inférieurs à la moyenne régionale. En revanche, les prescriptions de psychotropes sont plus fréquentes (63,4 % hommes contre 61,8 % en Île-de-France et 115,3 % femmes contre 113,7), de même que les traitements antidépresseurs ou thymorégulateurs (39,8 hommes pour 1 000 contre 36,9 et 81,9 femmes pour 1 000 contre 78,0).

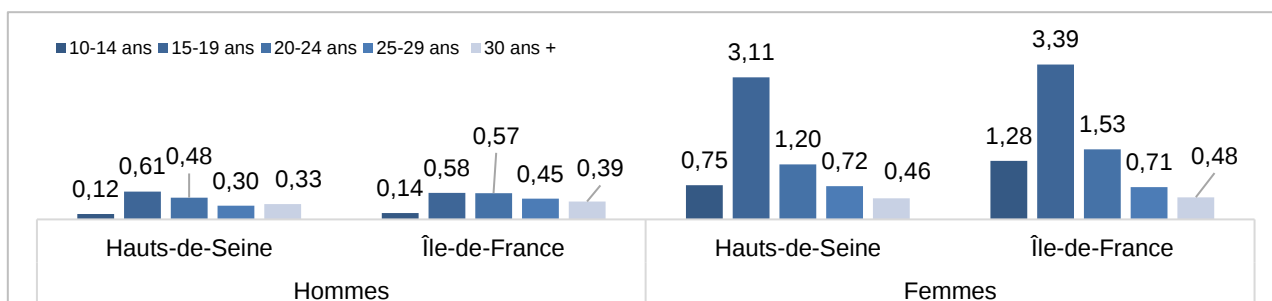
Les hospitalisations pour tentatives de suicide sont comparables chez les hommes. Les taux restent particulièrement élevés chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans. La mortalité par suicide est proche de la moyenne régionale.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	30,5	35,0	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,12	0,05	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Hauts-de-Seine et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : 3,11 jeunes filles de 15-19 ans des Hauts-de-Seine sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Les habitants des Hauts-de-Seine présentent un profil sanitaire favorable au sein de l'Île-de-France pour plusieurs pathologies chroniques majeures, avec notamment des prévalences de prises en charge inférieures à la moyenne régionale chez les hommes comme chez les femmes.

Les indicateurs de mortalité tous cancers situent les Hauts-de-Seine en deçà de la moyenne régionale, chez les hommes comme chez les femmes. C'est également le cas de la mortalité pour maladies cardiovasculaires et respiratoires.

Les habitants des Hauts-de-Seine sont également moins concernés par le diabète qu'en moyenne dans la région, avec des niveaux de prise en charge très bas, chez les hommes comme chez les femmes, traduisant une prévalence inférieure à celle observée à l'échelle régionale.

Aucun indicateur défavorable marqué n'est observé pour les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	44,0	51,4	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	76,1	52,1	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	46,0	50,4	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	62,6	48,3	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	2,6	1,7	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,0	1,2	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,7	0,4	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Hauts-de-Seine et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

Le département des Hauts-de-Seine présente un profil globalement favorable en matière de santé sexuelle et reproductive. En 2023, le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est plus faible dans les Hauts-de-Seine que dans l'ensemble de l'Île-de-France. Le département comptabilise 6 081 IVG, avec un taux de recours de 14,1 ‰, contre 16,9 ‰ au niveau régional. Le recours à l'IVG chez les mineures est également inférieur à la moyenne francilienne (3,7 ‰ contre 4,6 ‰), traduisant une situation globalement plus favorable en matière de prévention des grossesses non désirées chez les jeunes.

La prévalence du VIH/sida est significativement inférieure à la moyenne régionale chez les femmes (2,8 ‰ contre 3,4 ‰), tout comme chez les hommes (5,2 ‰ contre 6,2 ‰).

Chez les hommes, le taux de dépistage du VIH est légèrement inférieur à celui observé en Île-de-France (5 084 tests pour 100 000 habitants contre 5 212). Il est également légèrement en deçà chez les femmes (7 543 contre 7 735).

Concernant les autres infections sexuellement transmissibles (IST), les Hauts-de-Seine se situent globalement à des niveaux proches de la moyenne régionale en matière de dépistage, avec des taux de positivité inférieurs à ceux observés à l'échelle francilienne pour la chlamydia, le gonocoque et la syphilis. Cette situation suggère une circulation des IST légèrement moindre que dans l'ensemble de l'Île-de-France.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	5,2	2,8	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	50,8	75,4	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Hauts-de-Seine et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Chlamydia	59,8	60,8
Gonocoque	53,6	63,6
Syphilis	68,5	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France
15-17 ans	22,6	9,1
18-24 ans	21,6	28,5
25-34 ans	12,7	32,1
35-44 ans	0,9	32,6
45-54 ans	48,2	23,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Hauts-de-Seine	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	6 081	55 685	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	14,1	16,9	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	3,7	4,6	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Au regard des indicateurs de prise en charge des maladies chroniques, la situation des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans du département apparaît globalement plus favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France. Le taux standardisé de prise en charge pour au moins une pathologie chronique est en effet plus faible dans les Hauts-de-Seine (76,4 ‰) qu'au niveau régional (80,7 ‰).

La prise en charge des maladies psychiatriques s'avère moindre dans le département par rapport à la région avec un taux de 11,6 ‰ contre 14,3 ‰. En revanche, la prise en charge des maladies respiratoires chroniques, pathologies chroniques les plus fréquentes, apparaît très proche de la moyenne régionale dans les Hauts-de-Seine (47,9 ‰) par rapport à l'Île-de-France (47,5 ‰).

Chez les jeunes de 15-24 ans, le département des Hauts-de-Seine présente une situation plutôt favorable en termes de prise en charge pour une pathologie, avec un taux inférieur au niveau régional, respectivement 69,2 ‰ jeunes de 15-24 ans ‰ contre 71,8 ‰. Si la prise en charge pour maladies psychiatriques n'est pas plus élevée qu'en Île-de-France, le taux de jeunes pris en charge pour troubles dépressifs et troubles de l'humeur est légèrement supérieur dans les Hauts-de-Seine par rapport à l'Île-de-France, 6,6 ‰ jeunes de 15-24 ans contre 6,1 ‰ en Île-de-France.

Corroborant ce fait, les conduites suicidaires s'avèrent plus fréquentes dans les Hauts-de-Seine : pensées suicidaires plus fréquentes chez les jeunes de 17 ans. Toutefois les tentatives de suicide hospitalisées ne sont pas plus élevées dans les Hauts-de-Seine qu'en moyenne dans la région.

En termes d'usages de produits psychoactifs, à l'âge de 17 ans, les niveaux de consommation sont comparables entre les jeunes du département et les jeunes Franciliens, à l'exception des alcoolisations ponctuelles importantes au cours du dernier mois qui sont plus fréquentes dans les Hauts-de-Seine.

La mortalité des jeunes hommes de 15-24 ans se montre supérieure dans les Hauts-de-Seine par rapport à l'Île-de-France, tandis que celle des jeunes femmes est inférieure, sur la période 2019-2023. Les causes principales de mortalité chez les jeunes hommes sont les accidents de la circulation et les suicides.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000		
Pour asthme chez les 0-14 ans	35,3	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes (sur la période 2019-2023)

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Hauts-de-Seine		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,10	0,09	0,11	0,09
15-24 ans	0,37	0,11	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Hauts-de-Seine et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	31,7	25,7
Consommation quotidienne de tabac	13,6	11,5
Consommation régulière de cannabis	2,6	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	3,7	3,0

Source : Escapad 2022, écart significatif entre Hauts-de-Seine et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	17,2	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,4	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023 – Exploitation ORS-IDF.

Personnes âgées

Le département des Hauts-de-Seine poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation des 75 ans et plus. Cette population vit majoritairement à domicile et un peu plus fréquemment seule (43 % contre 40 % en moyenne régionale). Les 75 ans et plus y présentent un des niveaux de dépendance le plus faible de la région francilienne, avec une prise en charge légèrement plus orientée vers le domicile (58 % des bénéficiaires de l'APA vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (*SSIAD et SPASAD*) est un peu moins développée que dans le reste de la région francilienne. Malgré une offre en établissement un peu plus développée que dans les autres départements franciliens, seulement 59 % des personnes âgées restent dans les Hauts-de-Seine lors de leur entrée en institution.

Le département des Hauts-de-Seine devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2060. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 4 800 personnes (+15 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+3 100 personnes, soit +14 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra être accéléré (+1 200 places, soit +280 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Hauts-de-Seine	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	63,7	65,6
	Projection 2035	63,4	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	36,3	34,4
	Projection 2035	36,6	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	6,9	8,7	11,0
APA en établissement	4,9	5,1	7,7
Total	11,9	13,8	18,7

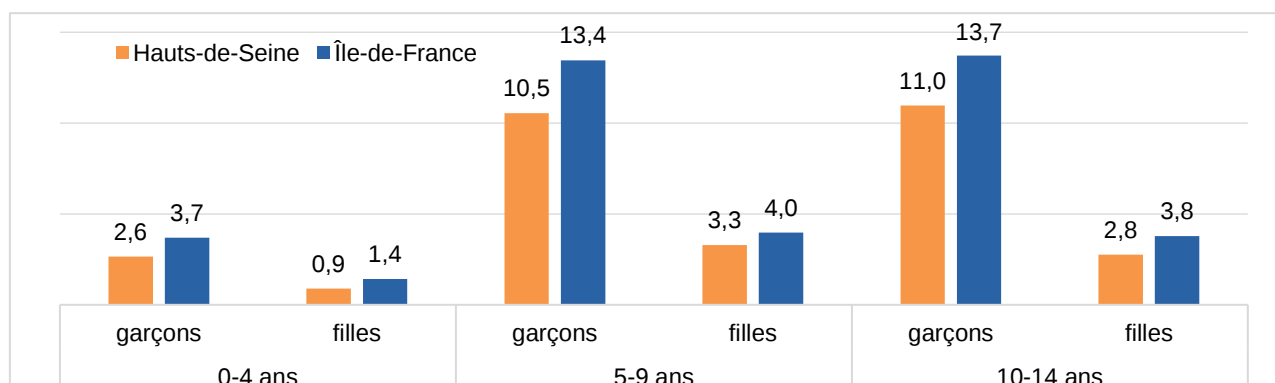
Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

Personnes en situation de handicap

Dans le département des Hauts-de-Seine, le nombre de familles allocataires de l'*AAEH* (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) est particulièrement faible par rapport aux autres départements franciliens : au 31 décembre 2025, les 5 475 allocataires représentent un taux de 1,5 pour 100 personnes de 0-19 ans versus 3,3 en Île-de-France. La prévalence des troubles envahissants du développement (*TED*), dont l'autisme, se révèle également la plus faible des départements franciliens, que ce soit chez les garçons ou chez les filles : 7,9 pour 1 000 garçons de 0-14 ans (10,2 en Île-de-France) et 2,3 chez les filles (3,0 en Île-de-France). Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles. En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social est, dans les Hauts-de-Seine, la plus faible de la région pour le premier degré, avec 25 élèves en situation de handicap pour 1 000 élèves (32 en Île-de-France), également parmi les plus faibles de la région pour le second degré, avec 28 élèves en situation de handicap pour 1 000 élèves versus 34 en Île-de-France, pour l'année scolaire 2023-2024. En termes de structures pour enfants en situation de handicap, le département présente un nombre de places en *Sessad* (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile) supérieur à la moyenne régionale, 3,8 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans contre 3,1 en Île-de-France, et un nombre de places en hébergement, y compris accueil de jour, similaire à la moyenne régionale, 5,9 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans, mais qui reste inférieur à la moyenne nationale (7,9).

Dans le département, un peu plus de 20 000 personnes étaient allocataires de l'*AAH* (Allocation aux adultes handicapés) au 31 décembre 2025, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux était inférieur à celui de l'Île-de-France, respectivement 2,0 % et 2,6 %. Comme dans la région francilienne, la part d'allocataires vivant à domicile était de plus de 9 personnes sur 10. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est inférieur à la moyenne régionale, 2,2 places pour 1 000 personnes de 20-59 ans contre 2,5 en Île-de-France, lui-même inférieur au taux national (4,3). Le taux d'équipement est notamment plus faible pour les MAS (maisons d'accueil spécialisées).

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000



Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : Dans les Hauts-de-Seine 10,5 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (Sessad)	3,8	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	5,9	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	2,2	2,5
Dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,3	0,6
Dont établissement d'accueil non médicalisé	1,3	1,2
Dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	0,6	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	0,8	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,3	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois dans les Hauts-de-Seine est très proche des recommandations de l'OMS (95 %) avec 93,2 % des enfants vaccinés. Cette couverture est plus élevée que dans la région (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11-14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est supérieure à celle de la région. Elle est cependant insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 31,9 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est plus élevée dans le département par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Hauts-de-Seine	Île-de-France
93,2	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Hauts-de-Seine	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	75,2	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	90,6	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	89,2	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Hauts-de-Seine			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
73,8	55,2	31,9	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (deux doses à 16 ans) en 2025 en %

Hauts-de-Seine		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
34,9	49,2	26,5 %	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Hauts-de-Seine	Île-de-France	France
57,8	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore sur les vaccins effectués en établissements scolaires ne sont pas incluses dans les analyses. Cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Le département se caractérise par une dynamique globalement favorable comparativement aux moyennes régionales, pour le recours aux soins dentaires et la couverture des actions de prévention chez les jeunes enfants.

Aux âges concernés par le programme « M'T dents », les enfants des Hauts-de-Seine recourent davantage aux soins bucco-dentaires que la moyenne régionale. À chaque âge observé, la part des enfants ayant consulté un chirurgien-dentiste est plus élevée dans le département, avec une progression marquée du recours aux soins au fil de l'âge. Les indicateurs relatifs aux bilans et dépistages précoces chez les jeunes enfants apparaissent également favorables dans les Hauts-de-Seine. La couverture des bilans de santé est supérieure à la moyenne régionale, tout comme celle des dépistages visuel, auditif et des troubles du langage.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un...	Hauts-de-Seine	Île-de-France
... bilan de santé	47,0	38,8
... dépistage visuel	40,2	35,0
... dépistage auditif	37,7	35,0
... dépistage trouble du langage	40,5	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France
3 ans	40	32
6 ans	59	53
9 ans	69	63

Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. Comparativement à la région et à la France, le département des Hauts-de-Seine se caractérise par une faible adhésion de sa population aux programmes de dépistage organisé des cancers, compensée, pour les cancers du sein et du col de l'utérus, par l'importance du dépistage d'initiative individuelle. Les taux de couverture des dépistages restent néanmoins inférieurs aux objectifs nationaux et seuils européens, dans les Hauts-de-Seine, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	32,4	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	63,9	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	54,2	52,8	60,0
<i>dont rattrapage par invitation</i>	7,1	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	30,8	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, le département des Hauts-de-Seine a un taux de logement en *suroccupation accentuée* proche de la moyenne régionale. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, sept cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés dans les Hauts-de-Seine sur les 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, près de 62 900 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* dans les Hauts-de-Seine. Cela représente 8,7 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Les Hauts-de-Seine apparaissent modérément touchés par les cumuls de nuisances et pollution avec 11 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. C'est le pourcentage le plus faible parmi les départements de proche couronne. Les enjeux liés à la pollution de l'air et au bruit des transports, dus en particulier aux grands axes routiers ont un poids relativement important. Les secteurs plus particulièrement concernés se situent dans la boucle de Seine au nord du département où les cumuls sont renforcés par des activités industrielles.

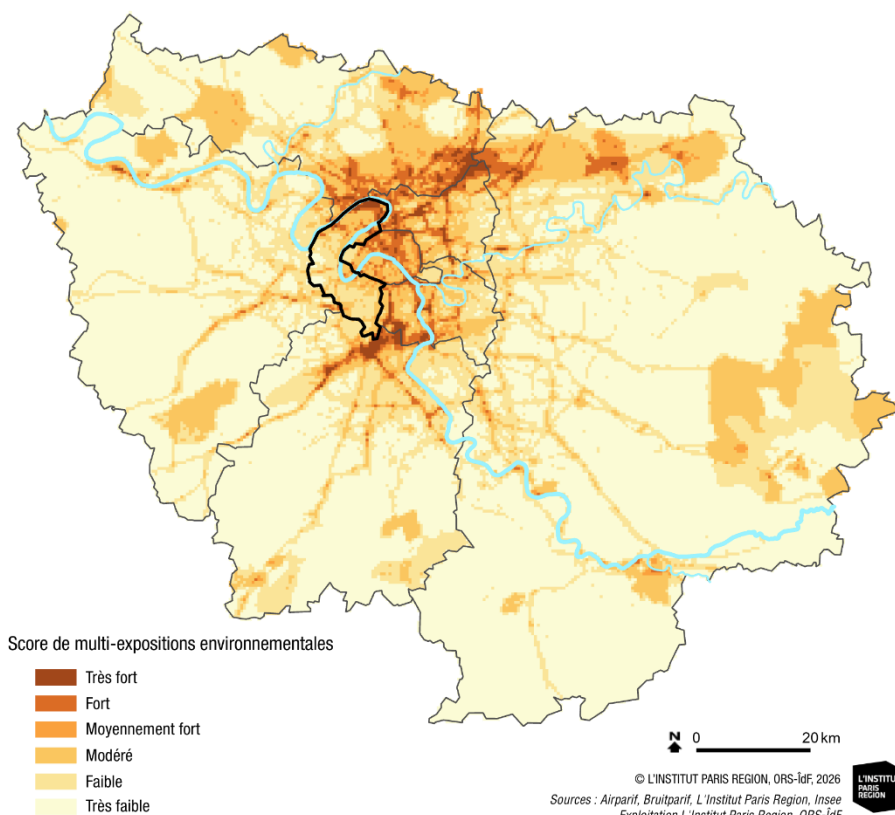
Pour la période 2017-2019, près de 930 décès auraient pu être évités annuellement du fait de l'exposition chronique aux particules fines (PM_{2,5}) dans le département si les recommandations de l'OMS étaient respectées, soit près d'1 décès sur 10, de même, 1 070 cas d'asthme de l'enfant, soit près d'1 sur 5, auraient également pu être évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	2,2	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	8,7	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	19,0	21,7

Sources : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

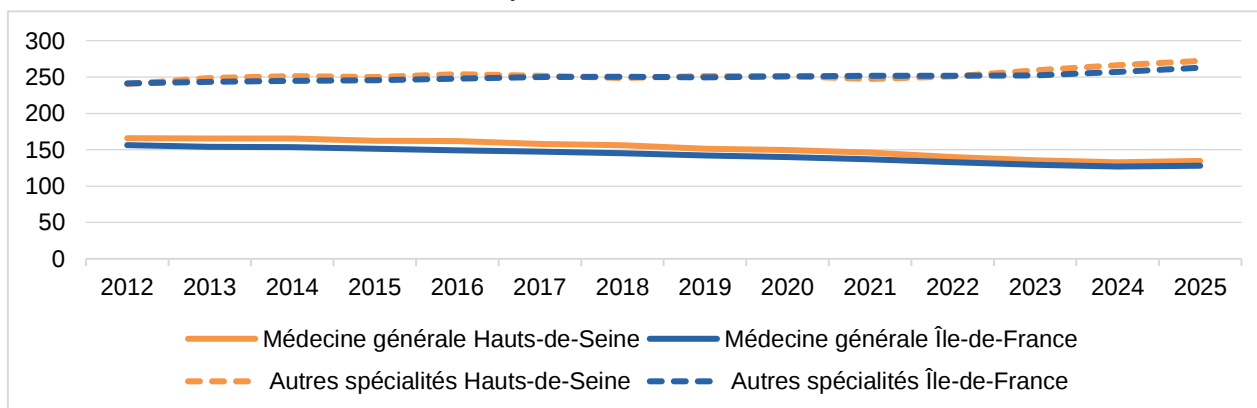
Deuxième département de la région le mieux pourvu en médecins généralistes et spécialistes, les Hauts-de-Seine présentent une densité médicale légèrement supérieure à la moyenne régionale, mais très largement supérieure à la moyenne nationale pour les spécialistes. Comme dans les autres départements franciliens, le nombre de généralistes en exercice a significativement diminué au cours de la période 2012-2025 (-15 %). Si l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée traduit d'importantes difficultés d'accès aux généralistes sur le territoire, seulement 29,6 % de sa population (contre 62,1 % des Franciliens) vit en zone d'intervention prioritaire selon le zonage médecin de l'ARS IDF, qui inclut dans sa méthodologie des critères socioéconomiques et épidémiologiques, de nature à réduire les besoins de santé de cette population. Pour les autres professionnels de santé, le département est également mieux doté en sage-femmes, kinésithérapeutes et psychologues, exception faite des infirmières en sous-densité par rapport à la moyenne régionale.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas à la disponibilité et/ou proximité de l'offre, elle est également financière, voire socioculturelle. Comme dans les autres départements urbanisés de Paris et sa petite couronne, les Hauts-de-Seine présentent une offre médicale salariée importante, également pour sa médecine de ville, avec la présence de 99 centres de santé (sur 655 au total dans la région), soit une offre de soins de proximité sans dépassement d'honoraire et limitant l'avance de frais. En revanche, l'offre libérale se montre potentiellement moins accessible financièrement, avec une part importante de médecins spécialistes exerçant en secteur 2 ou non conventionnés (pour 76 % d'entre eux, contre 72 % en Île-de-France et 55 % en France).

En 2024, 261 836 résidents des Hauts-de-Seine âgés de 17 ans et plus étaient sans médecin traitant, soit 18,7 % de la population (19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale). Par ailleurs, 7,5 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) toucheraient moins la population des Hauts-de-Seine (exprimés par 25,9 % de la population, contre 29,8 % des Franciliens).

Comparativement aux Franciliens, les pratiques de recours aux soins se distinguent par une consommation de soins de ville moins importante en généralistes et plus élevée en spécialistes (pédiatres, gynécologues, dermatologues, psychiatres ou dentistes), moins d'hospitalisations et une moindre fréquentation des services d'urgences : les habitants des Hauts-de-Seine ne contribuent que pour 11,0 % des passages aux urgences franciliens alors qu'ils représentent 13,3 % de la population régionale (ORSNP 2025).

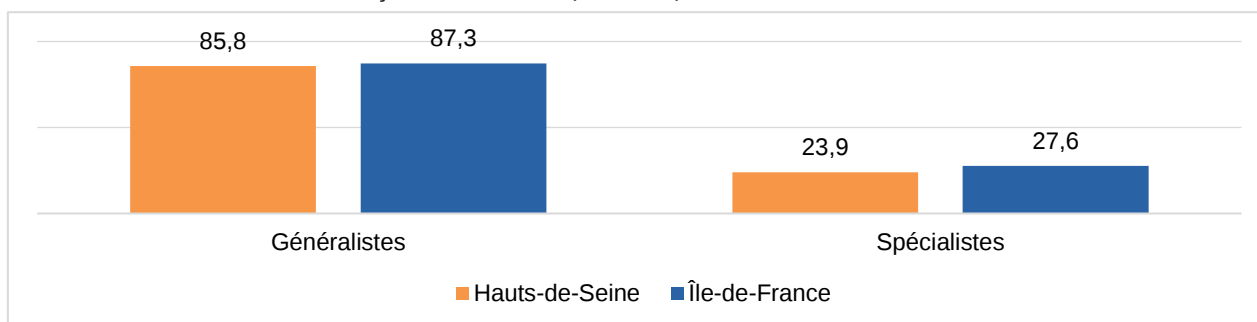
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees

Note de lecture : La densité de médecins généralistes dans les Hauts-de-Seine ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 165,9 généralistes pour 100 000 habitants à 134,7 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : Dans les Hauts-de-Seine, 85,8 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.



Financé par



Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Région, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6